

part pour retourner à la Haye, il sera revêtu de la Pairie. Le Baron de Nagel, envoyé extraordinaire des états-généraux, a aussi toujours de fréquens entretiens avec les ministres de cette cour.

Suite des observations sur l'affranchissement des Negres.

L'auteur du *discours* dont nous avons parlé *, réfute amplement ce que l'abbé Raynal * 1 Août, a dit sur ce sujet ; il remarque que sa description du sort des Negres dans les colonies, est prise presque mot à mot du pere Charlevoix, qui écrivoit il y a au moins soixante ans ; que celui-ci, racontant ce qui se passoit à Saint-Domingue dans le tems que les Boucaniers s'en étoient rendus maîtres, à la pointe de l'épée, & traitoient leurs esclaves aussi durement que leurs ennemis, son récit pouvoit alors approcher de la vérité ; mais que ce même récit copié par M. l'abbé Raynal, dans un tems où l'esprit & les mœurs des colonies ont tout-à-fait changé, n'est plus à leur égard qu'une imputation fautive & calomnieuse, que notre auteur réfute, en entrant dans beaucoup de détails que nous abrégons. p. 542. *

„ Ecoutons, dit-il, le P. Charlevoix, & son copiste M. l'abbé Raynal. *Rien n'est plus affreux que la condition du noir dans tout l'Archipel Américain. Une cabane étouffée, mal-saine, sans commodité, lui sert de demeure.* „

„ Les cases à Negres (c'est ainsi qu'on les appelle) ne sont sûrement pas des palais ; mais au lieu de les comparer à des tanières d'ours, il seroit plus juste de dire qu'elles ressemblent aux maisons de nos paysans. „

La description que l'auteur fait de ces cases prouve qu'elles sont plus commodes & plus propres que nos chaumières.